

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article1446>



# Face à la Loi Travail et à son passage en force, unissons-nous pour gagner !

- INTERPROFESSIONNEL



Date de mise en ligne : dimanche 15 mai 2016

---

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

---

Valls a annoncé » qu'il allait recourir au 49-3 notamment « parce que les droits des salariés doivent progresser »...Quelques semaines après la condamnation à de la prison ferme pour des syndicalistes de Goodyear qui ont un peu dégradé des locaux et refusé de condamner certains de leurs camarades qui ont retenu leurs patrons qui liquidaient l'entreprise, les mettant au chômage (et douze d'entre eux se suicideront). Quelques heures après l'annonce, plus d'un millier de personnes se faisait nasser, gazer près de l'Assemblée en réaction à ce passage en force de la loi Travail.



Alors que la presse recourt notamment à des analyses visant à se demander si le gouvernement peut tomber, SUD Education 92 préfère alerter sur cet énième preuve qu'on est dans un système davantage oligarchique que démocratique, avec ce(t énième) recours à l'article 49-3 afin de faire passer la loi travail en force. C'est que ça bloque même au niveau de certain(e)s député(e)s (par calcul, conviction, peu importe).

La situation est significative : même les député(e)s PS ne sont pas assez nombreux-ses pour voter cette loi ! La majorité fuit de partout... Face à ce scandale qui apparente une fois de plus un gouvernement élu à une clique de mercenaires du MEDEF prêt à tout pour contenter leurs vrais électeurs-trices, la réaction populaire a été spontanée : plus de 1000 personnes se sont retrouvée(s) devant l'Assemblée nationale ce mardi 10 mai dès l'annonce du 49-3 afin de crier leur colère, leur révolte et leur détermination, peut-être et surtout, à continuer la lutte jusqu'au retrait (au moins) de ce projet de loi réactionnaire.

C'est qu'il y va de la vie et des conditions pour une vie un peu digne de millions de travailleurs-euses, chômeurs-euses qui en pâtiraient. On ne va pas refaire la liste des mesures contenues dans cette loi, on trouve cela à foison dans les médias. Les multiples mobilisations depuis le 9 mars qui ont réuni de plus en plus de monde, de plus en plus divers, la répression féroce (même - et surtout - le 1er mai !) que le gouvernement a jugé nécessaire afin d'intimider et de faire reculer les protestations montrent bien la nocivité de cette loi, à l'instar du CPE en 2006 et des retraites en 1995, 2003, 2010....

La presse ergote sur la possible motion de censure qui renverserait le gouvernement, disions-nous....Ce n'est pas la clé du problème pour nous : en tant que syndicaliste et à SUD, syndicat de lutte et d'émancipation, nous ne perdons pas de temps à savoir si le gouvernement va être renversé ou non, si les député(e)s frondeurs-euses du PS doivent voter avec la droite la censure ou non, mais nous nous efforçons d'analyser les rouages de ce système qui veut nous faire prendre un(e) patron(e) pour un(e) partenaire social(e), un licenciement économique pour une meilleure solution qu'une rupture conventionnelle de contrat (dixit El Khomry dans Le Parisien), la Loi Travail pour une loi progressiste !

Non, et la situation actuelle le prouve une fois de plus, ce n'est pas un gouvernement (quel qu'il soit) qu'il faut

renverser, ni même juste une loi qu'il faut faire échouer, c'est tout ce système basé sur l'exploitation des un(e)s sur les autres, sur le mensonge, la haine et la division véhiculés par ceux et celles qui en tirent profit, qu'il faut combattre.

Comment ? Par la lutte syndicale, aux côtés des travailleurs-euses, de tous secteurs. Les cheminot(e)s les postier(e)s, les profs, étudiant(e)s, les précaires de tous secteurs, les personnes au chômage, bref tous les travailleurs-euses. Nous ne trouvons pas pertinent de considérer certain(e)s salarié(e)s plus privilégié(e)s que d'autres, ça c'est le gouvernement qui cherche à diviser. Les privilèges, c'est la nuit du 4 août 1789 qui les a abolis (soi-disant !) et c'étaient ceux de la noblesse (les grand-e-s patron-ne-s, les politicien-ne-s aujourd'hui) face au Tiers-Etat (travailleurs hommes et femmes de nos jours).

Voilà la vraie lutte à mener : la lutte de classes, profs et chômeurs-euses côte à côte. C'est pour cela que nous serons nombreux-ses grévistes de l'éducation le mardi 17 mai et le jeudi 19 mai, dans l'esprit de la construction d'une grève reconductible jusqu'au retrait et que nous participerons à toutes les initiatives qui vont dans ce sens.

C'est, dans l'esprit de la Charte d'Amiens (fondatrice du syndicalisme de lutte) en 1906, par une lutte sans concession, avec comme moteur la lutte de classes, que le rapport de force va s'inverser. Comme le CPE et d'autres luttes victorieuses par le passé, c'est lorsque nous serons toutes et tous en lutte que nous gagnerons. Les luttes doivent prendre de l'ampleur, alors saisissons-nous de toutes les grèves, toutes les initiatives comme Nuit Debout entre autres, investissons les AG de grève dans notre ville, imprimons à toutes ces initiatives notre marque syndicale de lutte.

*Et à la fin, c'est nous qu'on va gagner !*

Opposons-nous de toutes nos forces à cette attitude méprisante du gouvernement, à cette loi, à toutes les autres lois réactionnaires et gagnons ensemble d'autres droits. SUD Education continuera d'œuvrer dans ce sens.

### **Petite histoire du 49-3**

Il s'agit d'un article de la Constitution qui vise à faire passer en force, c'est-à-dire sans vote par les élu(e)s, une loi susceptible de ne pas passer, ce à quoi l'Assemblée ne peut s'opposer qu'en faisant voter à la majorité une motion de défiance. Et là c'est à double tranchant : si cette motion est votée par une majorité, le gouvernement est renversé ; si non, le gouvernement reste et la loi passe, de façon arbitraire.

Le 49-3 a été utilisé presque 2 fois plus par des gouvernements dits de gauche que de droite depuis 1958, tout en ayant passé plus de 2 fois moins de temps au pouvoir (près de 3 fois par an contre moins d'une fois par an pour la droite).

C'est la cinquième fois depuis 2012 que le gouvernement de Hollande l'utilise (contre 0 pour Sarkozy).